

à verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de notre sang, elles nous commandent le même sacrifice pour le maintien du pouvoir que la constitution assure dans les mains.

« Nation générale ! lois sacrées ! monarque vertueux ! le même serment nous associe : la même fidélité va nous être jurée.

« Messieurs, ne craignez pas de nous suivre dans les routes où vous verrez paraître cet éclatant symbole de notre dévouement à tous nos devoirs. Je vous le promets en mon nom, je vous le garantis en celui de tous ces dignes citoyens dont je suis l'organe ; vous ne verrez jamais ce signe de votre ralliement que dans le chemin de l'honneur et de la vertu.

« C'est la route qu'ont suivie les magistrats que nous allons remplacer. Rappelez-vous dans ce moment les temps difficiles de leur administration, avec quelle sagesse ils ont préservé cette cité des malheurs dont la menaçaient de sinistres présages (1).

« Que votre estime, la véritable couronne civique qu'ambitionne la vertu, les suive dans leur retraite ! »

Après ce discours, le serment fut prêté individuellement par le Maire, les Officiers municipaux et les notables ; cette auguste cérémonie terminée, le cortège se rendit à la cathédrale ; les rues et les quais étaient bordés sur son passage par la garde nationale. Le ci-devant chapitre de St-Jean se rendit pour le recevoir à la porte de l'église ; jamais pareil honneur n'avait été rendu dans cette église ; des princes, des rois même n'avaient été reçus que par une députation de ce chapitre. La cérémonie fut imposante ; soixante officiants, revêtus des plus riches ornements, précédés d'un détachement de la milice ci-

M. de Savy parlait en présence de MM. Steiman, Bertholon et Decraix, échevins. Voyez, pour la conduite honorable de ces trois citoyens, la *Bibliographie historique de Lyon, pendant la Révolution*, p. 14, n° 48.